

Chambord invite le public à participer au comptage des animaux du domaine



Les 18 et 20 avril, le Domaine national de Chambord invite les habitants du Loir-et-Cher à participer au comptage des animaux du domaine, plus grand parc clos de murs d'Europe.

De la fin d'après-midi à la tombée de la nuit, les visiteurs accompagneront les agents forestiers de Chambord aux postes d'observation répartis à travers l'ensemble du domaine.

Ces deux soirées offrent une immersion unique dans la forêt et le quotidien des agents qui veillent sur ce milieu naturel protégé.

■ La réserve nationale de chasse et de faune sauvage

Cette réserve fut créée en 1947 pour repeupler la France en grand gibier. Aujourd'hui, Chambord est un lieu de référence pour la connaissance des grands ongulés sauvages grâce à un programme scientifique stratégique. Chambord est le seul lieu en France alliant une surface suffisamment vaste pour préserver le comportement naturel des grands animaux et un mur de moellon qui empêche leurs entrées et sorties.

La forêt de Chambord est classée monument historique depuis 1997 et inscrite au réseau Natura 2000 au titre des directives « oiseaux et habitats » depuis 2007. Le Domaine national de Chambord assure au quotidien le maintien du subtil équilibre entre préservation des milieux et des espèces, l'entretien de la forêt et la gestion de la grande faune.

■ Le comptage des animaux

Plusieurs comptages sont réalisés chaque année pour évaluer l'état des populations, estimer les effectifs et définir si la tendance est plutôt à l'accroissement ou au contraire à la diminution.

Les agents forestiers spécialistes de la faune sauvage, rompus aux techniques de comptage et de panneautage (capture d'animaux vivants), recueillent et conservent des données depuis des décennies, complétées par les observations quotidiennes des agents du domaine.

Cette combinaison de facteurs permet un suivi historique des populations de grands animaux.

Cette année, Pierre Dubreuil, directeur général du Domaine national de Chambord, souhaite ouvrir au public le comptage des animaux. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de transmission et de sensibilisation aux enjeux de préservation des milieux naturels forestiers et de la faune qui les composent.

Les visiteurs inscrits seront postés dans des observatoires disposés à travers l'ensemble du domaine. Chaque poste d'observation accueillera une à deux personnes. Accompagnées d'un agent du domaine, leur mission sera de reconnaître et compter les animaux observés entre la fin de l'après-midi et la tombée de la nuit.

■ Informations pratiques

- Mardi 18 avril et jeudi 20 avril 2023, 18h-22h
- Sur inscription nominative uniquement : [lien](#) (dans la limite des places disponibles)
 - L'inscription est valable pour une ou deux personnes (si la deuxième personne est mineure, elle doit avoir plus de douze ans).
 - Les informations pratiques (accès, consignes, tenue recommandée, etc.) seront transmises avec la confirmation de l'inscription par le Domaine national de Chambord.

■ Le domaine

Le château de Chambord et sa forêt sont voulus par François I^{er} comme un domaine depuis l'origine. D'une superficie de 5 440 hectares, le Domaine national de Chambord est le plus grand parc clos de murs d'Europe. D'une grande qualité paysagère, il abrite une flore et une faune exceptionnelles.

Dès le début des travaux de construction du château en 1519, François I^{er} acquiert les terres agricoles jouxtant le massif forestier de Boulogne au nord du Cosson, pour constituer le parc. Plus de 2 500 hectares de terres agricoles sont ainsi annexés. En 1645, Gaston d'Orléans, frère du roi Louis XIII, augmente la superficie du domaine et fait achever la construction de son mur d'enceinte. La surface atteint alors sa superficie actuelle.

Aujourd'hui, l'ensemble du domaine est couvert en essences principales de chênes et de pins sylvestres et compte également des futaies, des landes à bruyère, des étangs, des prairies et des zones humides, 200 hectares de terres agricoles, 160 hectares de prairies et 200 hectares d'emprise du village.

■ La faune

Le domaine abrite une diversité remarquable et typique des animaux forestiers de Sologne : cerf, sanglier, chat sauvage, balbuzard pêcheur, cigogne noire, etc.

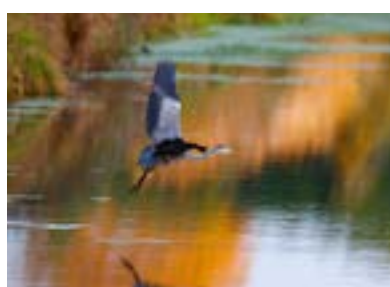
Sept espèces animales sont classées dans l'annexe II de la directive européenne « habitats, faune, flore » : chauve-souris, triton, libellule. La salamandre y est parfois observée. La population d'oiseaux est très riche : 150 espèces dont 12 sont classées dans l'annexe I de la directive européenne « oiseaux ».

Le mouflon de Corse, espèce non autochtone introduite en 1950 pour constituer des populations dans diverses régions montagneuses françaises est désormais maintenu à Chambord dans un but scientifique.

Contact presse :
Direction de la communication
Château de Chambord - 41250 Chambord
Irina Metzl
Tél. 06 82 02 89 94 | irina.metzl@chambord.org

VISUELS LIBRES DE DROIT

© Didier Tesson © Léonard de Serres © Sophie Lloyd
© Olivier Marchant © Pierre Charpentier



Domaine national de Chambord

Contact presse - Direction de la communication
Château de Chambord - 41250 Chambord
Irina Metzl : Tél. 06 82 02 89 94 - irina.metzl@chambord.org

www.chambord.org